

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale
des affaires culturelles
du Grand Est

La Directrice régionale des affaires culturelles

à

Affaire suivie par : Jan Vanmoerkerke
Pôle/service : Patrimoine/Service régional de l'archéologie
Tél. : 03 26 70 63 37
Courriel : jan.vanmoerkerke@culture.gouv.fr
Adresse : 3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 Châlons-en-Champagne cedex
N/Réf. : SRA/17/JV/AM/002660

DDT
A l'attention de Mme Catherine LOBLEAU
28 boulevard Lundy
51100 Reims

Châlons-en-Champagne, le 30 octobre 2017

PÉTITIONNAIRE : HELIOCERES II

LIEU D'EXÉCUTION PROJETÉ :

Ancien aérodrome militaire de Marigny-le-Grand à Marigny (51230) et Gaye (51120)

N° DU PERMIS DE CONSTRUIRE : PC 051 351 17 D 0002

VU le Code de l'urbanisme ;
VU le Code de la construction et de l'habitation ;
VU le Code du patrimoine ;

J'ai l'honneur de vous informer que je n'assortis cette demande de permis de construire d'aucune prescription en matière d'archéologie.

Je me permets de vous rappeler que toute découverte fortuite de vestiges pouvant intéresser l'archéologie doit être déclarée immédiatement au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au Préfet et ce conformément à l'article L. 531-14 du Code du patrimoine.

Pour la directrice régionale des affaires culturelles
par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie



Frédéric SÉARA



Copie à :
mmaionch@oxygn.fr